

Approbation des modalités de contrôle des
connaissances et de la structure d'enseignement
2024-2025 de l'UE transversale éthique en Santé

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 21 mai 2024

Délibération 2024/05/CFVU – 55

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les modalités de contrôle des connaissances et la structure d'enseignement 2024-2025 de l'UE transversale éthique en Santé.

Toulouse, le 21 mai 2024



La Présidente

Odile RAUZY

Nombre de membres : 39
Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

FACULTE DE SANTE - FORMATIONS TRANSVERSALES

Engagement à la réflexion éthique des étudiants en santé

Programme des enseignements

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Année universitaire 2024-2025

A/ PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

1. ETUDIANTS CONCERNES – ECTS

FORMATION	NIVEAU DE LA FORMATION	NOMBRE D'ECTS
Médecine	<i>DFGSM3 – 3^{ème} année</i>	1
Odontologie	<i>DFASO1 – 4^{ème} année</i>	1
Pharmacie	<i>DFASP1 – 4^{ème} année</i>	1

2. DESCRIPTION

ECTS : 1	Travail personnel	Cours magistraux	Travaux dirigés
Module UE		Enseignement magistral	Ateliers
	Introduction à l'éthique clinique Document de référence distribué aux étudiantes et étudiants préalablement à la période d'enseignement et destiné à la préparer	1 exposé théorique : Situations pratiques illustratives de la démarche éthique	Ateliers interactifs de mise en situation à partir de vignettes cliniques portant sur des situations multidisciplinaires
Modalités*	Distanciel	Présentiel	Présentiel en groupe de 20-25
Total	4 heures	3 heures	2 heures

*Modalités : présentiel, distanciel synchrone, asynchrone, taille des groupes

3. ORGANISATION MULTIDISCIPLINAIRE (sous l'égide de l'UFR Santé)

Responsables :

Nom	Prénom	e-mail	dépt de rattachement
Carrié	Didier	carrie.didier@chu-toulouse.fr	Médecine, Maïeutique et Paramédical
Gatimel	Nicolas	gatimel.n@chu-toulouse.fr	Médecine, Maïeutique et Paramédical
Clanet	Michel	michel.clanet1@orange.fr	Espace de Réflexion Éthique Occitanie
Hamel	Olivier	olivier.hamel@univ-tlse3.fr	Odontologie
Couderc	Bettina	couderc.bettina@iuct-oncopole.fr	Pharmacie
Taboulet	Florence	Florence.taboulet@univ-tlse3.fr	Pharmacie

Équipe pédagogique

L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année. Pendant la phase pilote, l'équipe pédagogique est la même que l'équipe des responsables de l'UE.

4. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

Cette UE s'inscrit dans le programme d'enseignement des départements de Médecine, Maïeutique et Paramédical, d'Odontologie et de Pharmacie.

Elle a pour objectif de sensibiliser les étudiants en santé à la démarche éthique dans le dialogue interdisciplinaire des professionnels centré sur la personne prise en soins.

5. PRÉREQUIS

- Aucun

6. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit avoir acquis les objectifs spécifiques suivants :

-énoncer les grands principes de l'éthique en santé (autonomie, non malfeasance, bienfaisance, justice) et des valeurs (respect de la vie, de la personne, de la dignité humaine)

-identifier un questionnement éthique dans une situation clinique compliquée impliquant un dialogue interdisciplinaire

B/ MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES U.E

	Enseignement théorique	Ateliers	Total
Session 1	CC	CT - 100 %	
	Présence obligatoire au séminaire	Présence obligatoire	1 note sur 20 points =100% Admission si note > ou = à 10 points + Présence au CM
	Si absence au séminaire (Absences justifiée et injustifiée), l'UE n'est pas validée Sauf étudiants Erasmus	-identification par écrit des principes éthiques impliqués dans la/les vignettes présentées dans l'atelier. Remise d'un document écrit durant l'atelier	
Session 2	CT 100 % -identification par écrit (1 h) des principes éthiques impliqués dans une vignette proposée au cours de l'évaluation Admission si note > ou = à 10 points.		

Les étudiants en mobilité ERASMUS :

Les étudiants qui effectuent une mobilité ERASMUS (semestre 1, ou année complète) doivent obligatoirement valider cette UE.

Ils auront la possibilité de suivre les enseignements magistraux en distanciel et seront évalués par un écrit individuel.



Toulouse le

La Présidente de l'Université,